

Domaine Santé

Filière Technique en radiologie médicale

Radiologie fonctionnelle et thérapeutique 1

1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.1102.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2020-2021

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Statut didactique : Module type M1 Module type M2 Module type M3

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Vignettes (uniquement pour les M1)

- RO 1.1 Irradiation à visée palliative de métastases sur la colonne lombaire
- RO 1.2 Irradiation à visée palliative de métastases du crâne.
- MN1 Scintigraphies osseuses
- MN2 Scintigraphies pulmonaires

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*).

- Radio Oncologie (RO) - coefficient 2
- Médecine Nucléaire (MN) - coefficient 1

Objectifs généraux du module

Acquérir les bases scientifiques, méthodologiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la préparation et à la réalisation des procédures thérapeutiques en radio-oncologie.

Acquérir les bases théoriques, méthodologiques, scientifiques, techniques et organisationnelles de base en médecine nucléaire, permettant le développement des compétences nécessaires de ce domaine.

Les objectifs d'apprentissages sont décrits dans les syllabus respectifs.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Les contenus d'apprentissage et les productions attendues sont décrits dans les syllabus respectifs.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux
- Ateliers
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques

Exigences de fréquentation :

- **Pour les modalités pédagogiques suivantes, la présence ainsi que la participation sont obligatoires à 100% : pratiques simulées, ateliers d'habiletés cliniques et cours pratiques.**
Le non-respect de cette exigence sera sanctionné par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation.
L'étudiant-e obtient la note F.
- **Pour les autres modalités pédagogiques, un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.**
Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapage seront à définir par le responsable du module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Evaluations écrites.
- B. Evaluations orales.
- C. Dossiers.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) (B) et (C) ci-dessus des deux sous-modules RO et MN, en tenant compte des coefficients indiqués soit 2 pour la RO et 1 pour la MN. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note F au module. Pas de remédiation.

Répétition

- Modalités La répétition peut prendre une forme particulière (projet individuel par exemple) ; les apprentissages attendus correspondront aux objectifs fixés et aux compétences visées. Les modalités seront précisées dans le document écrit et signé dont il est question ci-dessous.
- Période: à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.
- Elle figure dans les syllabus respectifs.

8. Responsable du module et enseignants

Responsables : MN : D. Brault ; RO : M. Barada

Enseignants :

- Ils sont nommés dans les syllabus respectifs.